

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11032**

Intitulé

MASTER : MASTER Arts, Lettres, Langues mention Lettres et langues

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Recteur de l'académie, Président de l'université d'Avignon

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

130 Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes, 131 Français, littérature et civilisation française, 136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

Formacode(s) :

45004 art spectacle, 45066 art plastique, 15235 français langue étrangère

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce Master comprend deux parcours-type :

Parcours LLTC: Langues, Littératures, Traduction, Culture

Parcours LTAC: Littérature, Théâtre, Arts et culture

Le titulaire du diplôme de Master Etudes romanes peut exercer les activités d'enseignement, de recherche dans les domaines de la spécialité (Lettres, Espagnol, Italien, Théâtre Vivant). Il participe à la transmission du savoir, à la diffusion des connaissances scientifiques, sait conduire les projets confiés. En s'appuyant sur une méthodologie de recherche adaptée (analyse approfondie des références textuelles et une posture critique), il pratique des recherches dramaturgiques (du texte de théâtre à la scène), la traduction littéraire.

Le titulaire du diplôme atteste des compétences suivantes :

- recherche documentaire sur Internet, bibliothèques, bases de données, musées, vidéothèques ;
 - conception et rédaction de travaux écrits de recherche ; constitution d'un corpus, bibliographie ;
 - communication éventuellement dans une langue étrangère lors de journées d'études, de colloques ou autres événements ; prestations scéniques ;
 - rédaction d'articles scientifiques et divers documents en respectant les contraintes du genre ;
 - traductions littéraires (italien - espagnol).
- Compétences associées :
- connaître les nouvelles technologies de l'information et la communication et les outils pédagogiques,
 - savoir prendre la parole en public, exposer,
 - maîtriser les règles de l'expression écrite et de la traduction.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le diplômé peut travailler dans le secteur de l'enseignement, de la recherche, de la traduction, de la culture et arts du spectacle, dans les centres de documentation, les maisons d'édition.

Il peut prétendre aux emplois suivants :

- enseignant d'enseignement général, du supérieur, lecteur de langues ;
- chercheur dans un organisme de recherche public ou privé ;
- traducteur littéraire, traducteur d'édition, traducteur-réviseur, traducteur-interprète expert ;
- assistant d'édition, de rédaction ;
- documentaliste, bibliothécaire ;
- chargé de mission aux affaires étrangères, médiateur culturel ;
- métiers du spectacle et de la mise en scène.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2107 : Enseignement général du second degré

K2108 : Enseignement supérieur

L1203 : Art dramatique

E1108 : Traduction, interprétariat

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le master est organisé en quatre semestres d'Unités d'Enseignements (UE) obligatoires et optionnelles.

Il propose quatre parcours : Lettres modernes, Théâtre, Espagnol, Italien :

M1 : Formation enseignement Lettres

M1 : Formation enseignement Espagnol

M1 : Recherche : Théâtre, Espagnol, Italien

M2 : Recherche : Théâtre, Espagnol, Italien,

comportant la rédaction d'un mémoire à la suite d'un stage de 80 heures.

L'obtention du diplôme requiert la capitalisation de 120 crédits ECTS (90 crédits pour les semestres 1,2,3 et 30 crédits pour le mémoire du semestre 4).

Le contrôle des connaissances s'effectue sur l'ensemble des UE des semestres 1 à 3 sous forme d'un contrôle continu, écrit et oral.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Arrêté d'habilitation du 10 septembre 2008 (n° habilitation 20080616)

Arrêté du 04 novembre 2014 accréditant l'Université d'Avignon en vue de la délivrance des diplômes nationaux

Arrêté du 05 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université d'Avignon à délivrer des diplômes nationaux.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 10 septembre 2008 (n° habilitation 20080616)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Article 78 de la loi n°2016-1088 du 08 août 2016 et articles L613-3 et L613-4 du code de l'Education.

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-avignon.fr>

Lieu(x) de certification :

Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Vaucluse (84) [Avignon]

74, rue Louis Pasteur

84029 AVIGNON CEDEX 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

AVIGNON - Campus Sainte Marthe

Historique de la certification :

Ce master est une émanation du Master Lettre et Langues (2004 à 2008).